

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Commune de Maillane
Correspondant : M. le Maire, Hôtel de ville, 13 910 Maillane,
Tél. : 04 90 95 74 06, télécopieur : 04 90 90 52 84,
Courriel : restauration.maillane@gmail.com

Objet du marché : Fourniture de repas au restaurant scolaire et à l'A.L.S.H de la commune de MAILLANE, en liaison froide.

Type de marché : Fournitures.

Lieu d'exécution de la mission, des travaux et de livraison : Cantine scolaire ITIER – Chemin des Gramenières - 13910 Maillane.

Unité monétaire : l'euro.

Caractéristiques principales : Le marché prévoit la fourniture de repas pour le restaurant scolaire et l'A.L.S.H de la commune, en liaison froide.

Date prévisionnelle de début de prestation (fournitures/services) : 1er septembre 2023.

Durée du marché : 1 an reconductible autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le maximum de 215 000€HT soit atteint. La durée totale du contrat ne pourra excéder 4 années.

Allotissement : non.

Critère d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 20% ;
- Valeur technique : 80%

Date de limite de réception des offres : lundi 21 août 2021 à 16 heures.

Type de procédure : Marché de fournitures et services passé en procédure adaptée ouverte en application de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018. Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande de prestations de services.

Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré par chaque candidat sur le site de la mairie de Maillane, à l'adresse suivante :

- <https://maillane.fr/marche-public/>

La transmission des candidatures est réalisée par voie électronique. Les offres sous format papier sont acceptées.

Les offres devront être remises en Mairie de MAILLANE, située Place de l'Eglise, 13910 MAILLANE.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique pourra être effectuées par courriel, à l'adresse suivante :

- restauration.maillane@gmail.com

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : tous documents visés au règlement de la consultation et au CCAP.

Renseignements administratifs et techniques : Monsieur Eric LECOFFRE, Maire de MAILLANE, Hôtel de Ville, Place de l'Eglise, 13 910 MAILLANE et/ou : restauration.maillane@gmail.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03 aout 2023.